

En juin, l'exécutif national a rencontré divers représentants du SCC de l'Administration centrale et tous les SCAOC au pays. Nous avons discuté de divers points au cours de cette réunion. Voici les éléments clés qui ont été discutés.

Véhicules de flotte

Nous avons soulevé l'état déplorable de nos patrouilles mobiles et de nos véhicules d'escorte partout au pays. Les présidents régionaux ont fourni des photos de véhicules complètement dangereux qui ne sont pas en état de rouler. La propreté (ou non !) de ces véhicules est également un problème. Chaque établissement est responsable de l'entretien de ses véhicules. Chaque établissement est également responsable de soumettre ses besoins en nouveaux véhicules, qu'il s'agisse de patrouilles mobiles ou de véhicules d'escorte. UCCO-SACC-CSN a rédigé un rapport qui sera présenté au SCC cet été. Si vous voyez une réparation « maison » sur un véhicule ou un véhicule en mauvais état, contactez votre président local ou votre représentant régional en SST. Prenez quelques photos ; une image vaut mille mots.

Veste à double protection

Les spécifications de la veste à double protection ont été finalisées et le processus d'approvisionnement est en cours. Les vestes à double protection comprendront des bretelles intégrées pour aider à diminuer la charge de poids des épaules et un système MOLLE. À ce stade, nous ne savons pas quand l'appel d'offres sera attribué. Nous tentons présentement d'obtenir une rencontre avec Helena Jaczek, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement Canada (SPAC), afin d'accélérer le rythme de ce processus d'approvisionnement.

Gants

Les spécifications des gants ont été élaborées après le projet pilote et en tenant compte des commentaires des membres de partout au pays. Comme pour les vestes à double protection, SPAC s'occupe maintenant de l'approvisionnement. Ce point sera également à l'ordre du jour avec la ministre de SPAC.

Détection et interdiction des drones

Le SCC a été extrêmement lent à mettre en œuvre les systèmes de détection radar dans les quatre établissements visés par le projet pilote. Donnacona a présentement un système installé et devrait être remis dans les mains du SCC à l'été 2023. Le système semble très sensible et nécessite quelques ajustements. La mise en œuvre à Collins Bay est prévue en avril 2024. Les établissements de Cowansville et Mission Medium seront les suivants. Le SCC mène actuellement un projet pilote pour un autre système de détection de drones. Le SCC est en train de demander une exemption pour les brouilleurs de signaux. Espérons que cela ajoutera une autre couche à la stratégie de mitigation des drones. Des projets d'amélioration des fenêtres dans les établissements à sécurité maximale ont également été approuvés et devraient être en cours sous peu. Les modifications apportées aux fenêtres devraient rendre l'accès aux drones par les détenus plus difficile. Jour après jour, UCCO-SACC-CSN fait pression sur le SCC pour qu'il soit plus proactif dans ce dossier. Nous méritons de meilleurs outils pour accomplir notre travail.

Scanners corporels

En mai 2023, les modifications proposées au Règlement sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition ont été publiées dans la Gazette pour commentaires. UCCO-SACC-CSN a livré ses commentaires sur l'utilisation des scanners corporels et l'utilisation subséquente des cellules sèches. Nous ne savons pas quand le règlement recevra la sanction royale. Cependant, le SCC est prêt à commencer à modifier toutes les directives et tous les bulletins nécessaires. Le processus d'approvisionnement devrait être terminé et un contrat attribué d'ici 2024. Les sites priorités commenceront alors à recevoir des scanners corporels. Nous avons demandé au SCC de partager avec nous sa liste de « sites prioritaires » afin que nous puissions lui faire part de nos commentaires ou de nos opinions dissidentes.

Les établissements et les régions procèdent actuellement à un examen des infrastructures et des modifications nécessaires. Les modifications devraient être terminées d'ici 2024, avant l'arrivée des scanners corporels. À l'échelle nationale, nous avons demandé que tous les sites participent à la consultation de l'emplacement des scanners corporels et de tout changement d'infrastructure nécessaire.